

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du jeudi 10 novembre 2011

- Sont excusés :**
- M. ZANONI (IEN)
 - Monsieur le Maire : M.CARRARO
 - Mme GREFFIER (enseignante)
 - Mme BONNEFOY, M. MATHON , Mme VALENTIN (représentants des parents d'élèves)

- Sont présents :**
- **Adjointe aux affaires scolaires :** Mme GAILLARD
 - **Commission scolaire :** M. POUCHAIN
 - **DDEN :** Mme COUPAT
 - **Représentants des parents d'élèves (par ordre alphabétique) :**
Mme ANDARELLI, Mme BESSET, Melle CARBO, Mme DHALLUIN, Mme GUYON, Melle LUER, M. MURPHY, Melle NAIMO, M. PERRIN, M. ROCHER et Mme VABRE .
 - **Enseignantes (par ordre alphabétique) :** Melle BRION , Mme COMBIER, Mme DUMARCHER, Mme FLACHAIRE, Mme FREUND, Melle HELLIER , Melle JULLIEN, Melle MOREAU , Mme ROGUET et Mme TREGOAT

Secrétaire du conseil d'école : Mme ROGUET

Début du conseil : 18 h 30

1.Installation du nouveau Conseil d'école :

- **Au niveau de l'équipe enseignante :**
2 nouvelles enseignantes : Emilie COMBIER et Céline GREFFIER (Céline Greffier travaille 1 jour /semaine dans la classe d'Emilie C.)
Françoise BRION (à nouveau sur l'école mais à plein temps , sur 3 classes : ½ temps Séverine Jullien, ¼ Emilie Moreau et ¼ dans la classe des CM2- jour de décharge de direction)
- **Bilan des élections des représentants des parents d'élèves :** sur 325 électeurs, 175 personnes ont voté (168 suffrages exprimés + 7 bulletins blancs ou nuls) soit 53,8 % des électeurs ont voté . (année dernière : 51,5 % des électeurs avaient voté)
- Ont été élus :

Liste indépendante et d'union de parents d'élèves :

TITULAIRES

BESSET Valérie
BONNEFOY Audrey
DHALLUIN Marion
GUYON Karine
LUER Florence
MURPHY Michel
PERRIN Christophe
ROCHER Grégory
VABRE Cécile

SUPPLEANT(E)S

ANDARELLI Magali
CARBO Lydia
MATHON Christophe
NAIMO Carole
VALENTIN Gisèle

2. Effectifs de l'école

Aujourd'hui l'école compte 233 élèves pour 9 classes.

Répartition des élèves par classe, à ce jour (jeudi 10/11/2011):

Niveaux	PS	MS	GS	CP/CE1	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1	CM2
	Nathalie Roguet	Myriam Dumarcher	Sandrine Hellier	Emilie Combier / Céline Greffier	Nadège Tregoat	Emilie Moreau / Françoise Brion	Séverine Jullien / Françoise Brion	Karine Flachaire	Françoise Brion/ Aurore Freund
TOTAL	28	29	30	23	24	25	25	23	26

Répartition des élèves par niveaux :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	28	29	30	23	34	33	30	26

3. Règlement intérieur

Des modifications au précédent règlement intérieur de l'école ont été apportées : changement d'horaires de l'Aide Personnalisée pour les élémentaires et informations complémentaires sur les récréations et leur surveillance...

Modification :

- horaires de l'aide personnalisée pour les élémentaires (CP au CM2) : les lundis, mardis et jeudis 40 minutes au lieu de 2 x 1 heure les mardis et jeudis, l'année dernière.

- infos complémentaires sur l'organisation des récrés :

- ☞ récrés séparées entre les maternelles et élémentaires
- ☞ récrés décalées pour les classes élémentaires
- ☞ ce sont les enseignants qui surveillent les récrés (pas ATSEM et AVS)
- ☞ pour des raisons de sécurité, les enfants ne doivent pas se circuler dans les couloirs de l'école, durant les récrés ; les WC sont donc fermés à clé (côté couloir),

Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers des élèves et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

4. RASED

Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les « maîtres G » apportent des aides à dominante rééducative (difficultés d'adaptation à l'école)
- les psychologues scolaires

Il n'y a toujours pas de maître G sur le secteur .

L'année dernière, l'école a pu bénéficier de l'intervention du Maître E

Un courrier et une motion du Conseil d'Ecole avaient été envoyés l'année dernière à l'inspection pour demander le maintien de l'intervention du maître E ainsi que des heures supplémentaires.

Cette année : M. PRIVAT (maître E) et Mme DEFFES (psychologue scolaire) interviennent sur le secteur de Bg St Andéol et notamment sur l'école publique de St Montan.

M. PRIVAT vient le mardi après-midi (mais pas d'heures supplémentaires) et travaille avec quelques élèves (priorité au cycle 2). Les besoins sont importants et il y a peu de moyens.

Cette année, il faudra renouveler nos courriers auprès de l'Inspection pour dénoncer ce manque de moyen, insister sur nos besoins (intervention du maître E sur l'école et demander plus d'heures).

Pour Infos : l'existence des RASED est, depuis quelques années, remise en cause par la suppression des postes. Cela fait plusieurs années qu'il n'y a plus de poste de maître G sur le secteur de Bourg St Andéol. Même si le gouvernement a « reculer » concernant la suppression de tous les postes de maîtres E et G sur 3 ans, cela ne veut pas dire que les postes vont être maintenus pour les prochaines années. C'est la raison pour laquelle il faut continuer à rechercher l'appui des parents, à les informer sur le rôle des RASED et leur possible disparition .

5. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Rappel :

C'est un document opérationnel de gestion de crise, propre à chaque établissement.

En cas de catastrophe majeure, il permet de mettre en sécurité les élèves et les personnels de l'école. Il explique comment mettre en place les directives des autorités en attendant l'arrivée des secours.

Ce PPMS doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- quand déclencher l'alerte ?
- comment déclencher l'alerte ?
- quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?
- où et comment mettre les élèves et les personnels en sûreté ?
- comment gérer la communication avec l'extérieur ?

Au moins 1 exercice de simulation doit être effectué par an et ce doc. doit être renouvelé chaque année (car changement de personnel enseignant et communal - ATSEM). Cet exercice de simulation est différent de celui des exercices d'évacuation lors des incendies.

Le 18 octobre 2011, un exercice de confinement a eu lieu .Cet exercice devait être au départ national mais cela n'a pas été le cas. Nous avons été prévenu (sur la circonscription d'Aubenas 2) par téléphone ; c'est la chaîne d'alerte.

Les 2 zones de confinement peuvent accueillir tous les élèves : attention , risque d'être à l'étroit si d'autres enfants arrivent . Dans ce cas-là, il faudra prévoir une autre zone, comme 1 classe. (à voir avec le chef des pompiers).

6 . Projets des classes

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes.

Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan »

Dans le cadre de notre projet d'école : réalisation d'un journal de l'école auquel participent toutes les classes

- **Activités du Camion « C'est pas sorcier »** pour les CM2, en septembre.
- **Eveil musical** : avec Agnès Balay (des CP jusqu'au CM2). Ceci est financé par la commune et le Conseil Général.
- **CROSS** : jeudi 20 octobre novembre a eu lieu le Cross de l'école (matin : 3 classes de maternelle ont effectué parcours de motricité ; après-midi : les élèves des autres classes qui ont couru)
- **dimanche 27 novembre** : loto de l'école organisé avec l'aide de l'association « Autour de l'école publique de St Montan ».
- **Le dimanche 4 décembre** : Noël des enfants au village de St Montan (avec chant, goûter offert par la mairie et venue du Père Noël) + le marché de l'Avent. L'école participera à ce marché en vendant des objets réalisés par les élèves. Ces ventes permettront de financer une partie du séjour éducatif prévu cette année.
mardi 13 décembre et jeudi 15 décembre : spectacle de Noël pour les classes élémentaires : film d'animation au cinéma de Pierrelatte « Le tableau » Ceci est financé par les coopératives des classes et l'Association « Autour de l'école ... ».
- **Lundi 5 décembre ou Mardi 6 décembre ?** : films et dessins animés présentés par l'association « La Petite Ourse », pour toutes les classes
- **Vendredi 16 décembre** : Noël des enfants à l'école (avec chant, goûter et venue du Père Noël) .
- **Cycle piscine** : un cycle piscine à Pierrelatte, pour les élèves des 2 classes de CP/CE1 + CP/CE1.
Parents vont passer l'agrément pour accompagner les classes dans cette activité (10/02/2012).
C'est du jeudi 1/03/2012 au jeudi 24/05/2012, de 9h30 à 10h30.
- **jeudi 26 Janvier** : spectacle de marionnettes pour les 3 classes de maternelles (« Pierre et le loup »)
- **Fête du livre, à St Paul-Trois-Châteaux** : du 1^{er} au 5 février 2012. 3 classes de l'école se sont inscrites, soit pour s'y rendre, soit faire venir un auteur. Dans l'attente d'une réponse .
- **Carnaval** : Vendredi 10 février : enfants viendront déguisés à l'école + goûter l'après-midi avec des crêpes. Carnaval au village de St Montan (samedi 3 mars), au terrain omnisports organisé par l'Association « Autour de l'école publique. », horaires à confirmer.
- **Sensibilisation hygiène dentaire (prévention des caries, rôle du dentiste, gestes de brossage...)** : les 2 classes de CP/CE1 y participent. Cette intervention est réalisée par l'Association Départementale d'Education Sanitaire et Sociale de l'Ardèche
- **Prévention routière** : une demande a été faite pour le permis piéton, en attente d'une réponse (priorité aux CE2) et permis cycliste pour les CM2 (en partenariat avec la MAIF).

Séjour éducatif : 2 séjours sont prévus (même endroit à Meyras, en Ardèche, mais pas sur le même thème)

Classe de CM1 (Karine Flachaire): sur le thème du cirque

Tous les élèves de CM1 y participent (les 23 élèves de la classe de Karine Flachaire et les 7 élèves de Séverine Jullien / Françoise Brion).

Classe de CE1/CE2 (Emilie Moreau / Françoise Brion) : sur le Moyen-Age

- **Projets sportifs** : 2 classes de l'école adhèrent à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré). C'est une association affiliée à la FOL qui permet de participer à des rencontres sportives ou d'en organiser. L'adhésion est prise en charge par l'Association.
 - ☞ diverses rencontres sont prévues + rencontres départementale (comme « les chemins de la mémoire »)
 - ☞ le 12 juin, St Montan organisera peut-être une rencontre de rugby.

- **Projets artistiques** :
 - ☞ classe de Nadège Trégoat : classe qui danse
 - ☞ projet d'éveil musical pour les 3 classes de maternelle. Projet financé par l'Association « Autour de l'école publique de St Montan »
 - ☞ les CM1 et CM2 vont travailler sur le théâtre et se sont inscrits pour une représentation à l'auditorium Petrucciani de Montélimar. Pas de réponse pour l'instant.

- **Sorties** :
 - ☞ sortie à Orgnac pour tous les CE2
 - ☞ participation à la semaine du jardinage pour la classe d'Emilie C. et les GS de Sandrine Hellier.
 - ☞ sortie à l'aquarium d'Alex pour les classes de maternelle
 - ☞ sortie au musée de la Résistance pour les CM2
 - ☞ d'autres sorties ou projets sont prévus

- **Fête de l'école** : Volonté des enseignantes de garder la même organisation que l'année dernière : jeux l'après-midi et spectacle dans la cour de l'école, en fin de journée. Cette fête se terminera par un repas. Ce sera le vendredi 15 juin ou vendredi 22 juin, le soir.
- **Vacances scolaires** : jeudi 5 juillet, après la classe

7. Achat, par la commune, du matériel scolaire

L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves remercient la mairie pour les divers achats réalisés pour l'école : vidéoprojecteur, ordinateurs dans les 6 classes de l'élémentaire, panneau d'affichage extérieur, répondeur, lits pour les maternelles....

Quelques chiffres donnés par la mairie :

- ☞ 9989 euros pour les fournitures scolaires (manuels ...), sans compter le gros matériel (tables, chaises, lits...)
- ☞ changement du photocopieur
- ☞ éveil musical : 4 500 euros pour la commune (en plus des 1900 euros d'aide du Conseil Général)
- ☞ 1 240 euros / ordinateur (achat, installation, maintenance ...)
- ☞ transport scolaire : 12 000 euros

8. Autres points concernant la vie de l'école

- **Transport scolaire** :

Lors du dernier Conseil d'Ecole (en juin 2011), il s'est avéré que peu d'enfants prenaient le bus et il était question, soit de supprimer un bus, soit de changer les horaires de l'école (cela aurait permis de faire le soutien à midi et qu'un maximum d'élèves prennent le bus à 16h15).

Il n'y aura pas de suppression de bus et un changement d'horaire paraît, pour l'instant, très difficile car on ne peut pas passer de 16h15 à 16h30 (en raison du bus de 57 places qui se rend au collège).

- **Cantine**

☞ Nouvelle organisation cette année : inscription, à l'avance, à la mairie pour les enfants qui mangent régulièrement à la cantine. L'utilisation du ticket relais est toujours possible.

- ☞ le prix du ticket reste inchangé : 2,50 euros /repas
- ☞ une personne supplémentaire intervient désormais à la cantine, à la garderie du soir , pour le ménage ou les remplacements
- ☞ Il est important que les familles respectent les dates données pour l'inscription en mairie.
- ☞ Si des familles ont des difficultés pour le paiement des tickets de cantine et souhaitent effectuer un règlement en plusieurs fois, elles peuvent s'adresser à la mairie (Mme Gaillard ou Mme Reynord).

☞ à l'école : pour faciliter la gestion des tickets relais ou des enfants qui ne mangent pas à la cantine alors qu'ils sont inscrits, les familles doivent bien remplir le doc. mensuel du cahier de liaison (cocher les cases lorsque l'enfant mange à la cantine, prend le bus ...). Il est également demandé aux parents d'avertir par écrit, sur le cahier de liaison, lorsque leur enfant ne mange pas à la cantine alors qu'il était inscrit en mairie, surtout pour les élèves de CP, CE1 (cela évite des erreurs et permet de reporter ce repas pour la prochaine période)

- garderie scolaire

☞ effectifs : très variables, entre 50 et 70 élèves

☞ en cas de mauvais temps (pluie, froid...), les élèves de maternelle restent dans la salle ronde et les enfants de CP au CM2 se rendent à la cantine. Les représentants des parents d'élèves en sont très satisfaits.

☞ devoirs du lundi soir et jeudi soir :

L'année dernière, les représentants des parents d'élèves demandaient à ce que les élèves qui souhaitaient faire leurs devoirs puissent bénéficier d'une table, de chaises... Ce qui a été accordé.

Bilan : très peu ou pas de demande

Les représentants des parents d'élèves souhaitent donc que le personnel communal incite les élèves à faire leurs devoirs (à partir de 17h45) les lundis et jeudis.

Rappel : il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs mais de donner la possibilité aux élèves qui sont volontaires de le faire.

- Autres points

☞ Compte-Rendu du Conseil d'Ecole : les représentants des parents d'élèves souhaitent que ce compte-rendu soit diffusé sur le site de la mairie.

☞ Mise en place d'une fontaine d'eau dans la cour : en cours d'étude.

☞ Une pergola ou toile est prévue pour 2012, dans la cour des maternelles. Les enseignantes souhaiteraient que cette installation ait lieu, si cela est possible, du côté des jeux (partie la plus fréquentée de la cour) .

Pas de préau prévu pour la cour élémentaire . L'acquisition du terrain derrière l'école est en cours.

Fin du conseil : 19h30